

Conseil communal d'Aubonne

Postulat : Envisager, dans notre région, un projet ambitieux de transport public, pour valoriser sérieusement le développement de la gare d'Allaman et délester la route.

Aubonne, le 5 février 2019

En 1858 s'est construit la ligne ferroviaire entre Lausanne et Genève ; cette ligne a entraîné l'émergence de nombreux projets visant à relier ce nouvel axe avec les localités du pied du Jura, notamment le tramway AAG (1896 – 1952) avec la création de la SEA qui deviendra la SEFA. La construction de l'autoroute en 1964 a également engendré de nombreux travaux routiers pour relier ce nouvel axe au réseau existant. Aujourd'hui la qualité et la cadence des offres CFF à partir d'Allaman ont nettement augmenté, serait-il temps de développer l'accessibilité à la gare d'Allaman ?

La commune d'Aubonne fait face à des défis importants de mobilité. Nul besoin de faire ici un rappel chronologique des étapes récentes, cristallisées autour de la place de la gare et plus particulièrement des différents projets de contournement d'Aubonne. Les postulants saluent les efforts de la Municipalité pour trouver des solutions à cette problématique ainsi que les diverses initiatives allant dans ce sens, notamment la motion Leutwiler déposée en fin 2018.

Sans remettre en question le bien fondé d'un projet de contournement d'Aubonne, il nous semble important de prendre en considération tous les défis de mobilité de notre ville et de notre région pour élaborer les solutions qui pourront y répondre le mieux.

Les défis et problèmes auxquels doit faire face notre bourg et sa région sont notamment :

- Le transit des camions, amplifié par les futures gravières
- Réduire les nuisances du centre-ville (pollution, bruit, atteintes au patrimoine)
- L'augmentation générale du trafic de voitures (notamment transit Nord-Sud et Est-Ouest)
- Soutenir/développer le commerce local
- Développer les offres touristiques (accès à l'Arboretum, Signal et autres)
- Faciliter la mobilité des jeunes et des aînés
- Maintien de la qualité de vie
- Congestion générale des axes routiers de la région et de l'axe Lausanne-Genève
- Réduire de manière significative les émissions de CO2

Les projets de contournements routiers discutés actuellement répondent à certains de ces défis, en particuliers les deux premiers, mais n'abordent que marginalement les autres questions. Il est même légitime de penser que le contournement routier d'Aubonne augmentera le trafic dans la périphérie directe d'Aubonne.

Ce postulat ne se veut pas en opposition avec un projet de contournement routier d'Aubonne, mais souhaite que des projets ambitieux soient étudiés pour atteindre les objectifs suivants :

1. Permettre un transfert significatif du trafic routier individuel sur des solutions de transports en commun innovantes.
2. Développer une réelle voie cyclable entre Montherod – Aubonne et la gare d'Allaman, avec une installation de parking pour vélos correctement dimensionnée.

Pourquoi ces deux objectifs :

- Nous avons la chance d'avoir une gare de première importance à Allaman. Cette gare est très bien desservie avec une offre et des cadences qui augmentent.
- Si nous souhaitons qu'une proportion significative de la population du bassin Aubonne – Pied du Jura utilise les transports en commun, il faut faciliter le premier segment reliant notre région à la gare d'Allaman.
- Développer l'offre de transport en commun permet d'ouvrir l'horizon de notre jeunesse ainsi que de nos aînés.
- Notre région a une chance unique de pouvoir faire sa part dans l'effort collectif de désengorgement du trafic et de décarbonisation des transports.

Pour que le projet de contournement d'Aubonne puisse être réalisé, il faut penser en parallèle une solution ambitieuse de transfert du trafic automobile individuel aux transports publics. Sans une telle solution, la problématique résolue au centre d'Aubonne ne sera qu'un report sur la périphérie proche d'Aubonne. Une solution complète aux défis de mobilité de notre ville et de notre région doit inclure le développement sérieux des transports publics.

Ce postulat s'appuie sur les travaux de la Municipalité d'Aubonne et sur la motion Leutwiler (notamment sa demande d'instaurer une commission consultative sur la Mobilité) **pour demander à la Municipalité :**

- **De présenter au Conseil communal d'Aubonne un rapport d'étude préalable sur la possibilité de développer un projet ambitieux à même de permettre un transfert significatif de la voiture individuelle aux transports publics.**
- **D'intégrer, le cas échéant, ce projet dans la réflexion globale sur les défis de mobilité de la région et de faire les réservations adéquates dans le développement territorial.**